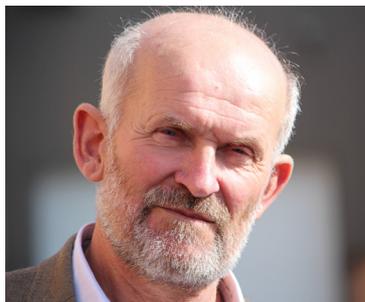


 la lettre
aux **ELUS**

ÉDITO



MOT DU PRESIDENT

L'année 2018 a vu la concrétisation de belles opérations menées par la SAFER en lien avec les collectivités territoriales. Elles sont souvent le fruit d'un long travail collaboratif sur le terrain, avec nos partenaires professionnels, les exploitants et les propriétaires.

Nous profitons de cette Lettre aux Élus pour vous présenter une synthèse de ces activités dans des domaines divers : agriculture, forêt, développement économique, environnement....

Parmi toutes ces réalisations, nous avons choisi de vous détailler deux exemples. Tout d'abord l'aboutissement de la maîtrise foncière indispensable à l'implantation d'une nouvelle base logistique Intermarché à Rochefort-sur-Ne-non, dans l'agglomération de Dole. Ce projet permettra de conserver les 250 emplois de la base actuelle, et la création de 150 nouveaux emplois.

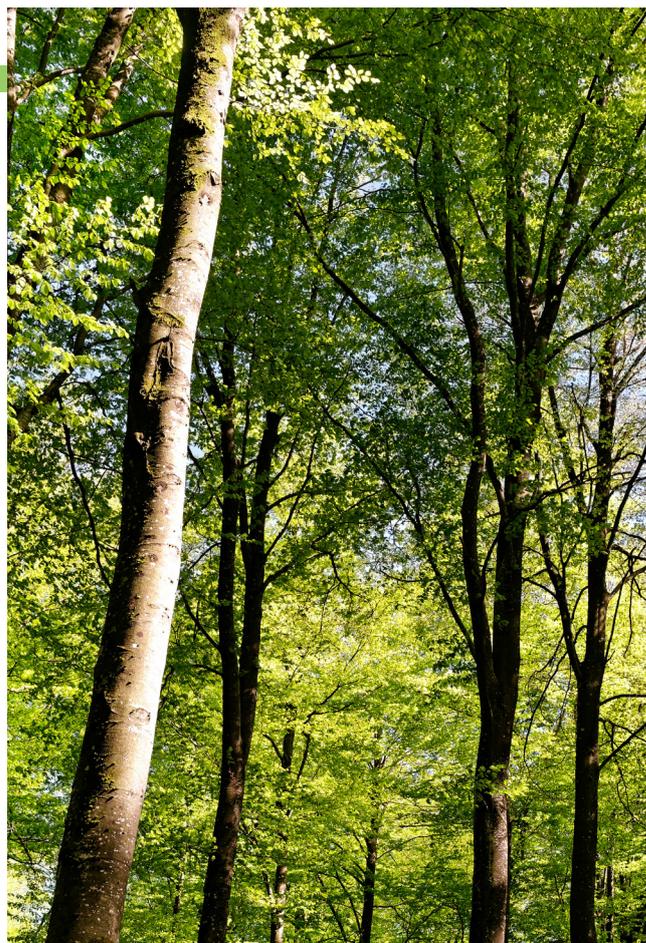
Nous vous présenterons également une opération menée pour la commune de Paray-le-Monial, avec la vente de massifs boisés à la DREAL Bourgogne Franche-Comté, pour des compensations environnementales liées à l'aménagement de la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique) à 2x2 voies en Saône-et-Loire.

Ces deux exemples, pris parmi tant d'autres, illustrent l'engagement de la SAFER auprès des structures publiques, avec le souci permanent de conciliation des enjeux économiques (dont agricoles) et environnementaux ■

Bonne lecture à tous !

Jean-Luc DESBROSSES

Président de la SAFER Bourgogne Franche-Comté



Vigifoncier

Bourgogne-Franche-Comté

Pour plus de réactivité, d'anticipation dans vos projets d'aménagement.

UN OUTIL CARTOGRAPHIQUE EN LIGNE POUR CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL LES PROJETS DE VENTE SUR VOTRE TERRITOIRE !

Pour vous abonner, contacter nous par mail :

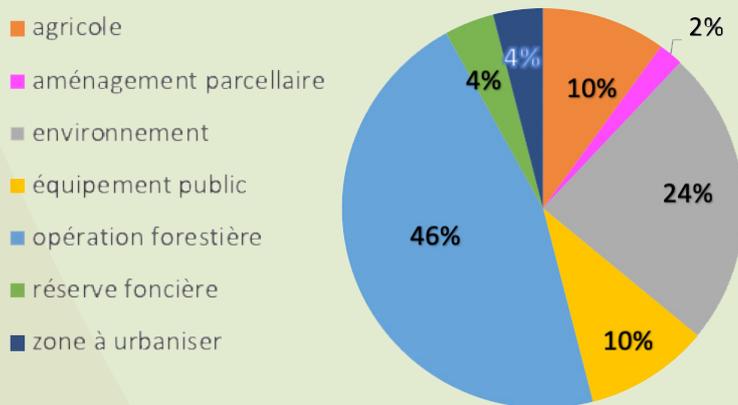
vigifoncier@saferbfc.com



ACTIVITÉ 2018 DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ AU PROFIT DES STRUCTURES PUBLIQUES

VENTES AUX COLLECTIVITÉS

50 ventes pour 124 hectares
et près d'un million d'euros avec des motivations diverses :



Près de la moitié des ventes concerne des opérations forestières, pour une superficie de plus de 70 hectares.

VENTES À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

16 rétrocessions pour 66 hectares,
avec des motivations multiples :

au profit de :



- Communes
- Communautés de communes
- Syndicats Intercommunaux
- Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, SNCF Réseau

sur les thématiques :



- Protection de captages
- Espace naturel sensible
- Intérêt paysager
- Zone humide
- Compensation environnementale

FOCUS 2018

Veille foncière pour **622 communes**

70 conventions de prestations de services

Négociations d'emprises foncières pour le compte de collectivités

Médiations foncières pour des **projets éoliens**

15 études : analyse des marchés fonciers, étude foncière pré-opérationnelle ...

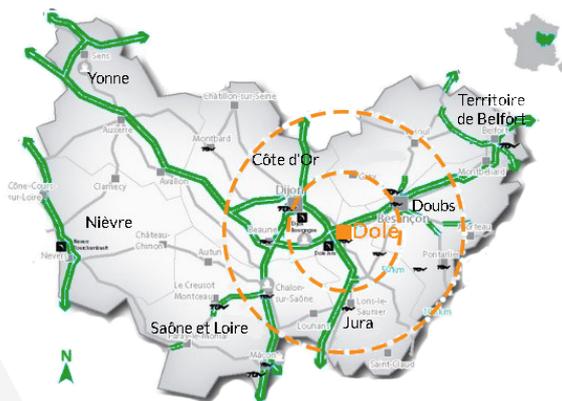
Partenariats avec les **Agences de l'Eau** Seine Normandie et Rhône Méditerranée & Corse

Une nouvelle prestation en développement : **les avis de valeur**

PAROLES D'ÉLUS

LA SAFER, OPÉRATEUR FONCIER AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Au cœur d'un pôle métropolitain de 500 000 habitants et à équidistance de Dijon et Besançon, le Grand Dole occupe une position stratégique en Bourgogne - Franche-Comté.



ITM Logistique International (Groupe Intermarché) envisage d'agrandir sa plateforme logistique de Rochefort-sur-Nenon. Une nouvelle implantation est souhaitée sur un secteur agricole avec de faibles disponibilités foncières.

Le Grand Dole sollicite la Safer et la Chambre d'Agriculture afin d'assurer la conduite de travaux préalables à la maîtrise foncière nécessaire à ce projet. Elle porte sur une superficie d'emprise de 25 hectares environ. L'objectif est de définir une stratégie foncière, partagée entre la profession agricole et la collectivité, afin de faciliter la libération de l'emprise et permettre une compensation des emprises agricoles impactées par le projet d'implantation de la base.

La Safer est mandatée dans le cadre d'une convention visant à **négoier l'emprise foncière du projet et à rechercher des solutions de compensations foncières** pour les exploitations agricoles.

Plus de 30 hectares sont maîtrisés par la Safer dans un environnement en cohérence avec les périmètres d'intervention des exploitations agricoles concernées. Ces stocks permettent de négocier la libération de l'emprise par les exploitations agricoles et ensuite de négocier la vente avec les propriétaires ■

Nos Partenaires sur cette opération :



«Ce projet d'implantation revêt un enjeu majeur pour le territoire, en préservant des emplois liés à une activité existante et en offrant les conditions d'un développement conséquent de celle-ci.

La Communauté d'Agglomération a pris ses responsabilités en accompagnant ce projet et en associant de près les acteurs territoriaux compétents.

La collectivité a veillé à ce que cette démarche s'intègre dans un cadre plus large, défini à l'échelle du territoire, de préservation du foncier agricole et d'équilibre entre toutes les activités économiques.

L'action de la Safer a été essentielle au bon déroulement du projet, en trouvant une ferme à racheter qui sert de terrain d'échange avec les agriculteurs concernés. Sans son concours, il n'aurait pas été possible de réaliser les acquisitions foncières dans d'aussi bonnes conditions» ■



Interview
Claire Bourgeois-République
Vice-présidente
en charge du développement
économique
C. d'Agglo du Grand Dole

PAROLES D'ÉLUS

CONCILIER LES ENJEUX FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX

La Municipalité de PARAY LE MONIAL était dans l'obligation de trouver des nouvelles sources de financement pour réaliser les programmes d'investissement nécessaires au territoire. Le Conseil Municipal a décidé en 2014 la cession de massifs forestiers et en a confié la vente à la SAFER Bourgogne Franche-Comté. Les forêts des collectivités étant soumis au régime forestier, une demande de distraction a été réalisée. Celle-ci n'ayant pu aboutir, seule une structure publique pouvait alors acquérir ces biens.

Dans le même temps, les services de l'Etat (DREAL), maître d'ouvrage des travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA (route Centre-Europe Atlantique) doivent mettre en place des mesures de compensation environnementales (restauration et valorisation de zones humides et préservation de massif boisé). La DREAL mandate la SAFER afin qu'elle propose des solutions de sites de compensations.

Sur le volet zones humides, une étude auprès des propriétaires et exploitations agricoles est réalisée en se basant sur un travail du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne cartographiant les sites potentiels de zones humides sur deux communes.

(316 hectares, 200 propriétaires et 70 exploitations agricoles). Cette étude aboutit à la vente au profit de structures locales (syndicats de bassin versant et de rivière) de plus de 9 hectares qui seront le support de mesure de restauration de milieux humides, tout en maintenant l'activité agricole.



Sources : IGN, DGFIP



Légende de la carte

■ Parcelles vendues

Sur le volet forestier, l'ancrage local de la SAFER permet de faire le lien entre la commune de PARAY-LE-MONIAL et les services de l'Etat. Ces contacts aboutissent à la vente de 105 hectares de forêts à la DREAL. Le massif conserve son régime forestier et il fera l'objet d'une gestion environnementale de conservation.

Nos Partenaires sur cette opération :



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



«Dans un contexte budgétaire contraint, notre collectivité a fait le choix de se séparer d'une partie de son important patrimoine forestier. Une étude de faisabilité a notamment fait apparaître que le massif des Aisances, de moindre potentialité forestière, était cependant de grand intérêt sur le plan environnemental et social. Il est en effet très apprécié de la population comme en témoigne l'importante fréquentation par les promeneurs, randonneurs ou sportifs de plein air. Ce constat a conduit la Municipalité à conserver ce bois.

La persévérance de la SAFER et la qualité de ses réseaux a permis de vendre une partie de notre patrimoine forestier.

Mais l'opération n'est pas totalement aboutie et nous avons toujours des massifs forestiers qui peuvent être proposés à la vente, n'hésitez pas à contacter la SAFER !» ■



Interview Jean-Marc Nesme
Maire
Commune de Paray le Monial

 **safer**
Bourgogne Franche-Comté

SERVICE COLLECTIVITÉS ENVIRONNEMENT

✉ sce@saferbfc.com

☎ 03 80 78 99 81 - 📞 06 31 74 83 87



WWW.SAFERBFC.COM - WWW.VIGIFONCIER.FR